



Montpellier le 25 novembre 2024

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'Union des Villes portuaires d'Occitanie (UVPO) à la proue du vaisseau de la féminisation des métiers de la mer

Après **Laura Guibal**, grutière à la Grande Motte, les Ports de plaisance d'Occitanie ouvrent grand leurs portes aux femmes à Leucate, Port-Vendres, et au Port fluvial de Poilhes-Capestang : **Carine Jounaud**, **Amandine Lamoureux**, **Muriel Milhau**, témoignent. Pour montrer aux femmes le champ des possibles des métiers de la mer qui ont un sens et de la valeur ajoutée. [Lien vidéo](#)

La féminisation des métiers portuaires est une priorité absolue du Parlement de la Mer dirigé par **Didier Codorniou** et de sa Vice-présidente, Présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie.

Si le Port Commercial de Sète espérait ses premières grutières, il est regrettable qu'il peine encore à féminiser ses quartiers.

L'Observatoire régional de la parité alerte le Conseil portuaire sur l'urgence qui nous oblige. Les femmes ne représentent que 1,2% de la main d'œuvre mondiale des gens de mer ; en 2024, les ports européens sont pour l'essentiel des espaces masculins, tant dans la composition de la main d'œuvre que dans les représentations sociales.

Un travail de formation commun des femmes aux métiers maritimes, inscrit dans un **partenariat portuaire franco-allemand** sera proposé aux Ports de commerce d'Occitanie Sète, Port la Nouvelle, Port -Vendres, en tant que stratégie de **Geneviève Tapié** : « *agir pour ne pas subir en levant, par l'action européenne, les blocages locaux* ».

Contact : Geneviève Tapié – emc.tapie.genevieve@orange.fr